

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 66/2022/75078/01:1



DATE DU CONTRÔLE 16/08/2022 AGENT VISITEUR Chirel Ngueuem
 ADRESSE DU CONTRÔLE Rue Théodore De Cuyper 279 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)



› D O N N É E S G É N É R A L E S

Adresse de l'installation	Rue Théodore De Cuyper 279 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Type de locaux	Unité d'habitation (maison)
Objet du contrôle	Demande dans le cadre d'une vente
Gestionnaire	Mark Hammenecker
Responsable des travaux	non communiqué
Dérogations applicables/appliquées	Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)

› D O N N É E S D U R A C C O R D E M E N T

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	SIBELGA
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	24724989
Index jour/nuit	070367/088248
Type de coupure générale	Mini-jump
Câble compteur - tableau	VOB 3 x 16
Tension nominale de service	3x230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement	40A

› C O N T R ô L E

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	Pas OK	Nombre de tableaux 1	Nombre de circuits 29
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)			
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Type d'électrode de terre	Piquets	Dispositif différentiel "sdb"	
Type de prise de terre complémentaire	Barres ou piquets ou conducteurs dans le sol verticalement ou obliquement	Fixation/Etat/Détérioration matériel	Pas OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	16,6	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Conformité des liaisons équipotentielle et des PE	Sans objet	Protection contre les contacts directs	Pas OK
Test de continuité	Pas concluant	Résistance générale d'isolation (MΩ)	0,86
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Adéquation DPCDR – prise de terre	OK
Protection contre les contacts indirects	Pas OK	Adéquation protections surintensités – sections	OK
Le ou les socles de prise en défaut sont localisés dans la salle de bain - la / les chambre(s)			

CONCLUSION : NON CONFORME

A la date du 16/08/2022 , l'installation électrique de Rue Théodore De Cuyper 279 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
 Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
 Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.
 Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter pour constater la disparition des infractions par le même organisme au plus tard avant le 16/08/2023.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 66/2022/75078/01:1

› LISTE DES INFRACTIONS

- L'indice de protection contre les contacts directs des luminaires, socles de prises et/ou interrupteurs n'est pas suffisant - il faut placer des globes, des caches, des couvercles adaptés.
- Il faut revoir la fixation d'un/des luminaire(s)
- Du matériel électrique est présent dans un/des volume(s) qui ne lui est/sont pas autorisé(s) de la salle de bains/de douche. - 7.1.5.3.
- Des circuits alimentant lave-vaisselle, séchoir et/ou lave-linge ne sont pas subordonnés à un dispositif différentiel à haute ou très haute sensibilité. - 4.2.4.3.
- Les schémas unifilaires et plans de position ne sont pas conformes. - 3.1.2.;6.4.6.;6.5.7.;9.1.2.
- La continuité du PE vers les contacts de terre des socles de prise et/ou vers des appareils de classe 1 à poste fixe et/ou des liaisons équipotentielles (principales, supplémentaires) n'est pas réalisée. - 6.4.6.4.;6.5.7.2.
- Interrupteur(s) et/ou socle(s) de prise et/ou boîte(s) de dérivation ne sont pas fixés correctement. - 1.4.

› REMARQUES

- Les schémas unifilaires et plans de position doivent renseigner l'adresse de l'installation, les coordonnées du responsable des travaux et du propriétaire. Ces derniers devront signer et dater ces schémas.
- Nous attirons l'attention sur le fait que machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle doivent être sur des circuits séparés et subordonnés à un dispositif différentiel à haute (entre 10 et 30mA) ou très haute sensibilité ($=<10\text{mA}$), lui-même subordonné au dispositif différentiel de tête d'installation électrique.
- L'habitation étant meublée, il se peut que tout n'a pu être vérifié.
- Lors d'une rénovation de l'installation électrique, les dérogations pourraient ne plus être appliquées.

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observées ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie du dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 66/2022/75078/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation

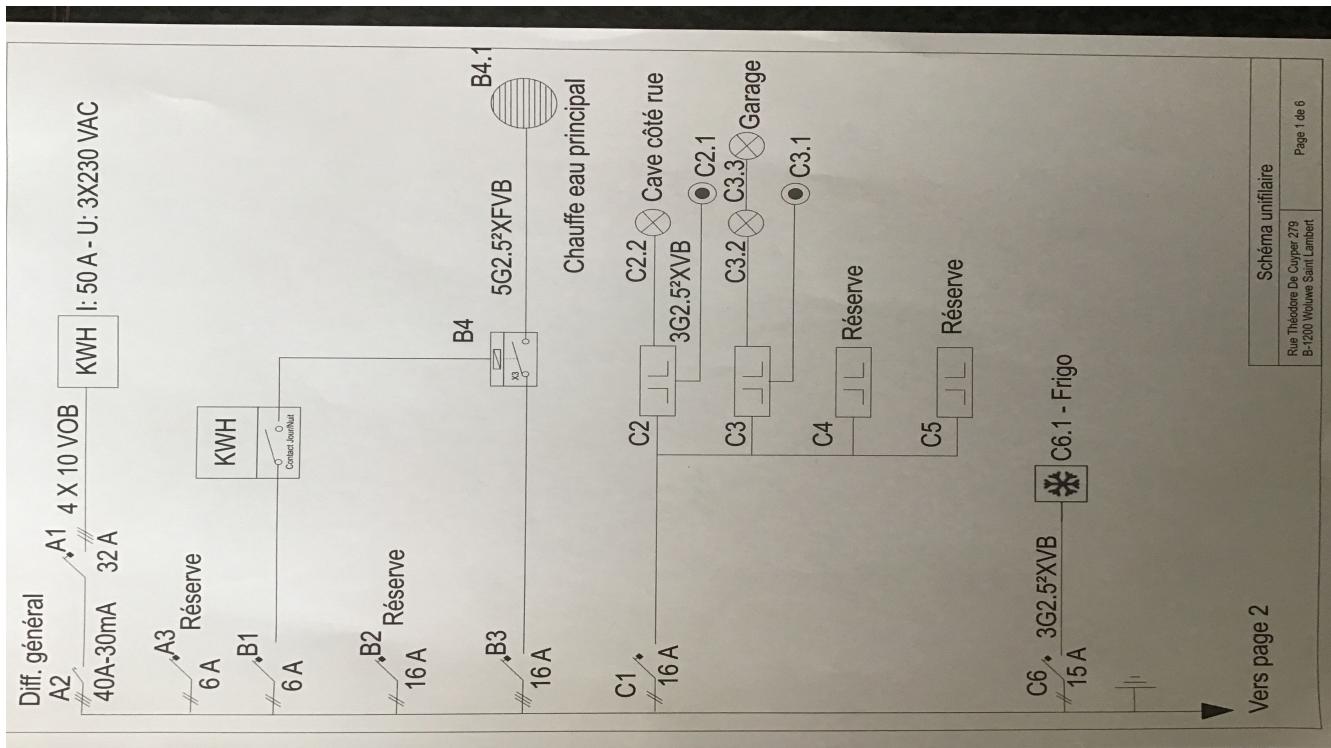


Schéma unifilaire
Rue Théodore De Cuyper 279
B-1020 Woluwe-Saint-Lambert

Page 1 de 6

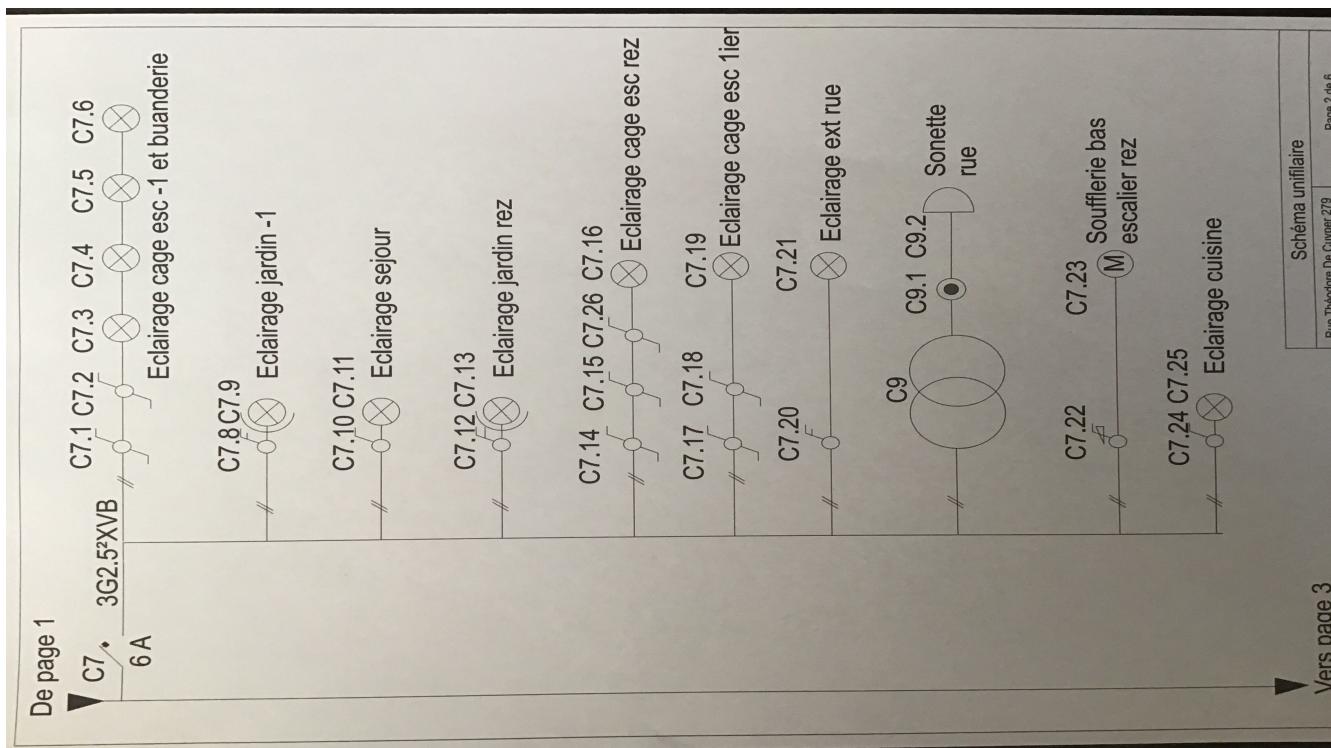


Schéma unifilaire
Rue Théodore De Cuyper 279
B-1020 Woluwe-Saint-Lambert

Page 2 de 6

Vers page 3
Vers page 2

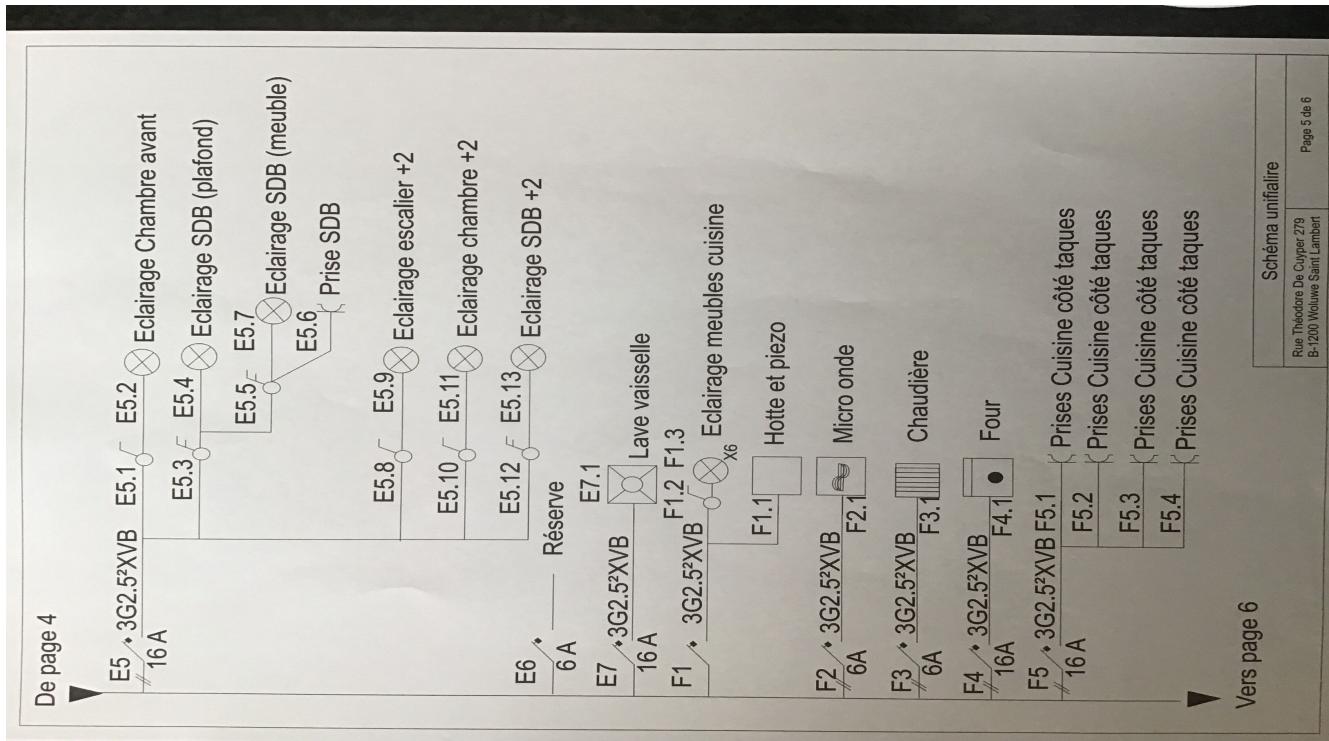
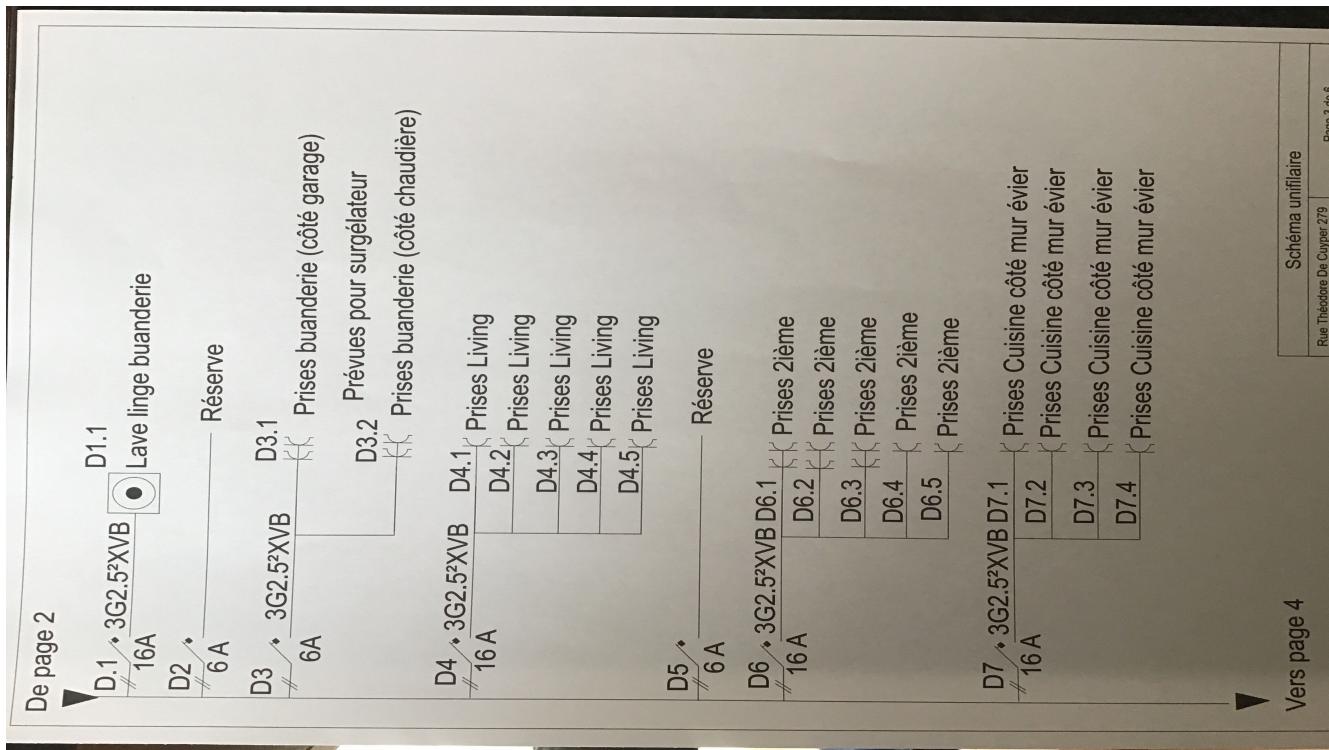
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 66/2022/75078/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



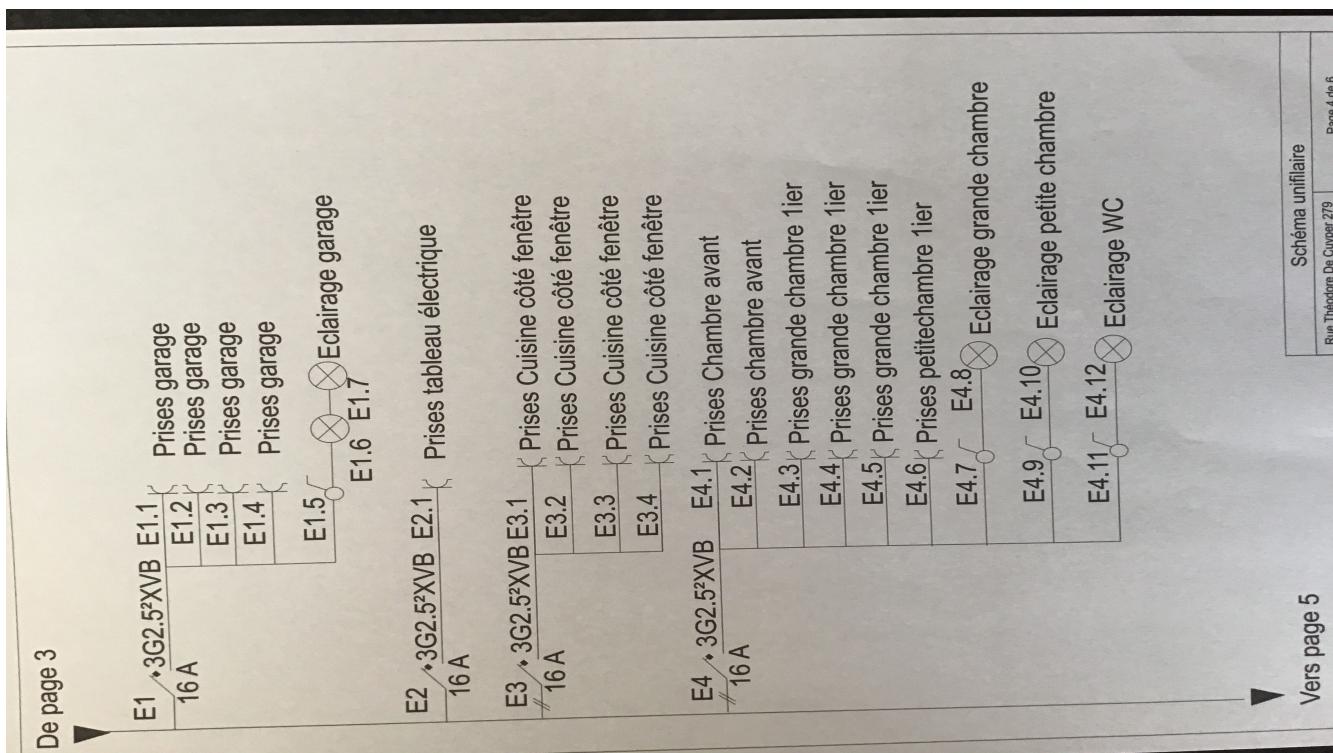
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

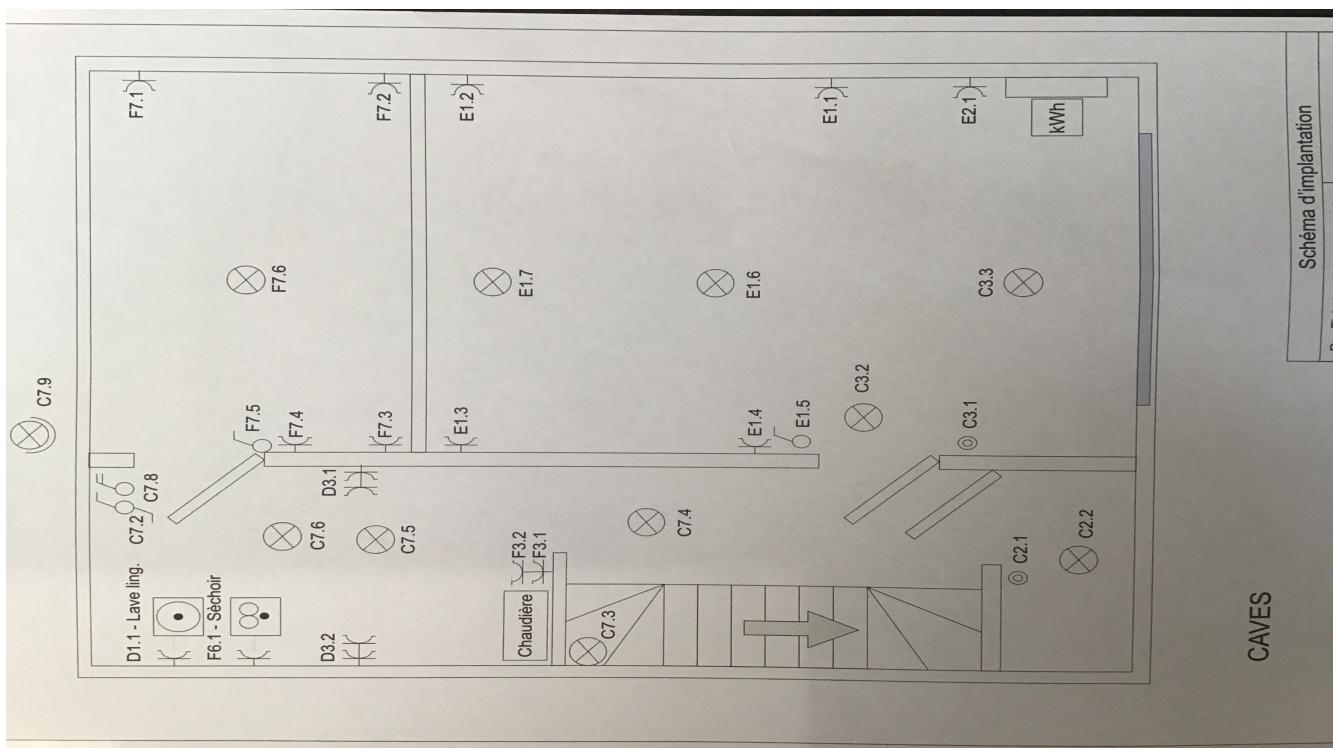
RÉF. 66/2022/75078/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



CAVES

Schéma d'implantation

Rue Théodore De Cuypere 279

Page 4 de 6

Vers page 5

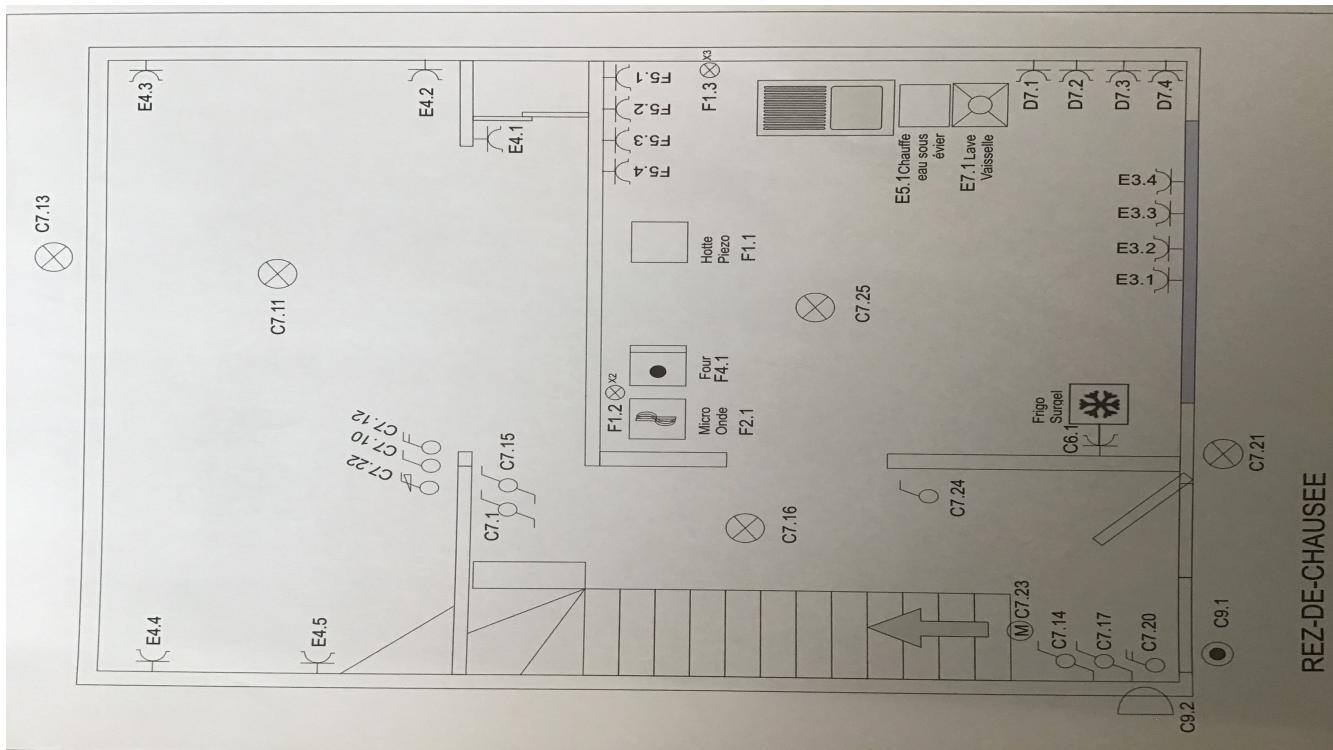
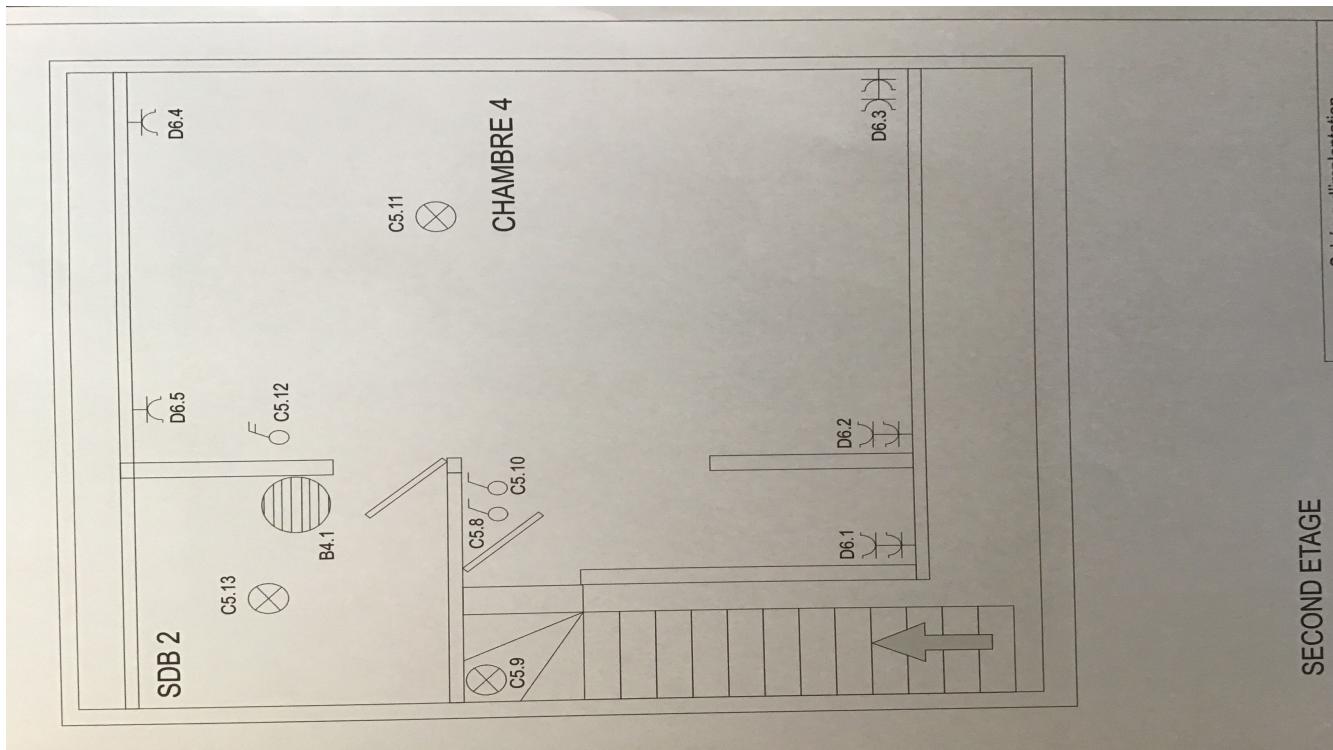
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 66/2022/75078/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 66/2022/75078/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation

